

PUBLIC, PRIVÉ ET RAPPORTS DE SEXES

PAR

Michelle PERROT

Professeur à l'Université de Paris VII-Denis Diderot

Si Marie-Antoinette fut une reine scandaleuse, ce n'est pas seulement parce qu'elle trompait le Roi (la Cour en avait vu d'autres et n'était pas si prude), mais parce qu'elle affichait de nouvelles conceptions des rapports du public et du privé. D'un côté, cette femme, étrangère de surcroît, intervenait dans les affaires du Royaume. De l'autre, elle exigeait d'avoir un espace propre, soustrait au regard de tous, pour y vaquer à ses plaisirs, recevoir ses intimes et y goûter les joies de l'amitié. Les "petits appartements", ou le hameau étaient une manière d'inscrire dans le paysage versaillais la prétention à un nouveau mode de vie. Ce qui lui valut la remontrance outrée de Madame Campan : "*Les rois n'ont pas d'intérieur ; les reines n'ont ni cabinets, ni boudoirs. C'est une vérité dont on ne saurait trop les pénétrer*"¹. Au XVIII^e siècle, une nouvelle idée du bonheur² consubstantiel à la constitution d'une *privacy* se fait jour, dans la bourgeoisie principalement, qu'influencent les modes anglaises. D'où la ire de Madame Campan, hostile justement à l'embourgeoisement de la Monarchie : l'usage du boudoir incarne à ses yeux la perversion féminine³.

1. Revel (J.), "Marie-Antoinette", *Dictionnaire Critique de la Révolution française*, Furet (F.) et Ozouf (M.) (dir.), Paris Flammarion, 1989, pp. 286-298.

2. Mauzi (R.), *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1979 ; édition au format de poche, Albin Michel, 1994.

3. Lilley (E.), "The name of the Boudoir", communication au colloque de la Society for the study of French History, Bristol, avril 1994.

I - PUBLIC/PRIVÉ : UNE FRONTIÈRE CHANGEANTE

Si le privé au sens de secret (actes, gestes, espace ...) a, selon les anthropologues (Barrington Moore par exemple)⁴, toujours existé, si, du moins, on en trouve trace dans toutes les cultures, son contenu est éminemment variable dans le temps et l'espace. Norbert Elias a montré comment les sociétés occidentales avaient, depuis la Renaissance, construit leur civilité par la mise à distance du corps et de ses fonctions quotidiennes. La lecture de Kafka, que toute proximité physique exaspère, — “*je ne peux pas supporter la vie commune avec des gens*”, écrit-il à Felice Bauer — suggère, dans l'excès, combien l'écartement individuel fut effectif⁵.

Au vrai, plutôt qu'une ligne, le privé est une zone délimitée par deux frontières : d'un côté, l'intimité du moi, la chambre obscure, la forteresse du for (fort) intérieur ; de l'autre, les territoires du public et du privé auxquels le XIX^e siècle s'est efforcé de donner la consistance de sphères, pour des raisons et avec des modalités variables selon les pays européens. En Grande-Bretagne, les facteurs économiques et la société marchande conduisent à distinguer le domestique et la consommation de la production et du travail. La séparation entre le cottage et la fabrique inscrit dans l'espace quotidien leur complémentarité. Les recherches de Leonor Davidoff et de Catherine Hall ont mis en évidence l'organisation spatiale des modes de vie. Dans le chapitre (“Sweet Home”)⁶ qu'elle a consacré dans *Histoire de la vie privée* au modèle anglais du XIX^e siècle, la dernière décrit l'évolution des manières d'habiter d'une famille de marchands drapiers de Manchester sur trois générations et les variations concomitantes de la maison, des rôles masculins/féminins et de leurs représentations. Bonnie Smith a suivi une démarche identique à propos des bourgeoises du Nord de la France⁷. Durant la première moitié du siècle, les épouses des industriels (du textile surtout) demeurent dans l'enceinte de l'usine dont, souvent, elles tiennent une partie de la comptabilité et suivent la gestion. Après 1860, l'entreprise familiale cède le pas aux sociétés capitalistes ; patrons et directeurs vont habiter hors de la fabrique. Ainsi, à Roubaix, de riches vil-

4. Moore (B.), *Privacy*, Princeton University Press, 1984.

5. Kafka (F.), *Lettres à Felice*, 7 avril 1913, in *Oeuvres Complètes*, IV, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1989, p. 435. Il évoque avec répulsion “*le désordre qu'il y a là-bas, dans un appartement de villégiature où un morceau d'ouate traîne à côté d'une assiette, où on peut voir sur les lits un répugnant mélange de toutes les choses possibles, où ma deuxième sœur est couchée dans un lit, car elle a une légère angine, et son mari est auprès d'elle et l'appelle par jeu et sérieusement “mon trésor” et “mon tout”, où le petit garçon, comme il est inévitable fait ses besoins par terre au beau milieu de la chambre tandis qu'on joue avec lui, où les deux bonnes se démenent pour faire toutes les besognes imaginables, où la graisse de foie d'oie vous est tartinée sur le pain et vous coule sur les mains*”...

6. Davidoff (L.) et Hall (C.), *Family Fortunes. Men and Women of the English Middle-Class, 1780-1850*, Londres, Hutchinson, 1987 ; Hall (C.), “Sweet home”, in *Histoire de la vie privée*, t. IV, *De la Révolution à la grande guerre*, Perrot (M.) (dir.), Paris, Le Seuil, 1987, pp. 53-87.

7. Smith (B.), *Les bourgeoises du Nord*, Paris, Perrin, 1989 ; édition américaine : *Ladies of the Leisure class. The Bourgeoises of Northern France in the 19th Century*, Princeton University Press, 1981.

las dites souvent "châteaux" s'élèvent le long du boulevard de Paris. Production et domestique sont désormais nettement distincts. Les maîtresses de maison dirigent leur maisonnée, enfants et domesticité, construisant une culture de la reproduction très cohérente qui donne son sens au moindre détail (la couture par exemple). Sur les deux rives, catholique et protestante, de la mer du Nord, s'édifie un modèle bourgeois du travail et du foyer dont les femmes incarnent les vertus.

En France, les facteurs politiques comptent davantage, en raison du poids plus lourd de la Monarchie et de l'expérience révolutionnaire. En ce qui concerne les rapports du public et du privé, celle-ci a été cruciale et d'ailleurs contradictoire : Lynn Hunt l'a bien montré⁸. Il faut du reste distinguer ses effets à court et à long terme. Dans l'immédiat, le privé, c'est l'égoïsme de l'élite, le mal en somme. On soupçonne les "intérêts privés ou particuliers" de contrarier le changement et d'abriter l'intrigue et le complot. D'où une surveillance accrue qui incombe à tous les citoyens. Pour Marat, qui se veut "l'œil" de la Révolution, la dénonciation est un devoir sacré. Seule la vie publique vaut qu'on s'y consacre. Elle postule la transparence dont rêvait Rousseau : "*Si j'avais eu à choisir le lieu de ma naissance,*" disait-il, "*j'aurais choisi un Etat où tous les particuliers se connaissant entre eux, les manœuvres obscures du vice, ni la modestie de la vertu, n'eussent pu se dérober aux regards et au jugement du public*", garant de la conscience morale. Ce qui suppose proximité, voisinage, quotidienneté : un modèle vertueux de république villageoise. Dans un espace-temps renouvelé, les hommes de la Révolution envisagent de créer un homme nouveau, par une pédagogie du signe et du geste qui va de l'extérieur vers l'intérieur. Mais ce projet volontariste et relativement totalitaire s'était heurté au caractère dérisoire des moyens et surtout à la résistance des mœurs, plus têtues que la Loi (ainsi jamais le Decadi ne remplaça le dimanche, jamais le nouveau calendrier ne réussit à s'imposer).

A plus long terme, la Révolution accentue la définition des sphères publique et privée, héritage des Lumières, valorise la famille et différencie les rôles sexuels en opposant hommes politiques et femmes domestiques (et cependant dites citoyennes). D'autre part, en déclarant l'inviolabilité du domicile, où il est interdit de perquisitionner sans mandat (1791) et la nuit (1795), en prenant des mesures pour la protection de la correspondance privée, selon Mirabeau "*le dernier asile de la liberté*", la Révolution dessine les bornes d'une *privacy* et esquisse l'embryon d'un *habeas corpus*. Comme si la puissance de l'Etat et la protection des individus cheminaient en couple, dans le jeu subtil des interactions suscitées par l'emprise accrue du pouvoir. Si l'on ajoute à cela, la destruction des corps intermédiaires — "*Entre l'Etat et les individus, il ne doit y avoir que vide*", selon Pétion —, on mesure l'ampleur du chantier politique qui attendait les organisateurs de la Cité.

8. Hunt (L.), "Révolution française et vie privée", *Histoire de la vie privée*, IV, 21-53.

Comment reconstruire un lien social dans ce champ dévasté ? Les réponses sont évidemment diverses et font toute la richesse de la pensée et de l'action politique au XIX^e siècle. Définir les relations entre Etat et société civile, entre collectif et individuel devient le problème majeur auquel socialistes et libéraux ne proposent pas les mêmes solutions. Trois traits cependant les rapprochent au moins formellement : la méfiance pour l'individu, la confiance quasi universelle en la famille, l'intérêt pour la distinction du public et du privé comme facteur de rationalité. A la solitude de l'individu, les socialistes — tels Pierre Leroux, George Sand — opposent la solidarité avec une conscience de plus en plus forte de l'unité du "corps" social. A son isolement, facteur de despotisme, les libéraux proposent le contre-feu de la sociabilité (ainsi Tocqueville).

Sur l'importance de la famille, instance de régulation fondamentale, il y a unanimité. Atome de la société civile, elle est la gestionnaire des "intérêts privés", dont la bonne tenue est essentielle à la marche des Etats. Clef de voûte de la production, elle assure le fonctionnement économique et la transmission des patrimoines. Cellule de la reproduction, elle engendre les enfants, auxquels elle dispense une première socialisation. Garante de la race, elle veille sur sa pureté et sa santé. Creuset de la conscience nationale, elle transmet les valeurs symboliques et la mémoire fondatrice. La "bonne famille" est le fondement de l'Etat : d'où l'attention croissante qu'il lui porte et son intervention en cas d'incapacité des familles pauvres, les plus contrôlées. La famille, enfin, assure la médiation entre individu, société civile et Etat, comme le souligne Hegel (*Principes de la philosophie du Droit*, 1821). Par sa nature duelle, la famille instaure la communication entre le public et le privé, puisqu'aussi bien elle appartient aux deux.

II - DES "SPHÈRES" AUX SEXES

La distinction du public et du privé est à la fois une forme de gouvernamentalité et de rationalisation de la société au XIX^e siècle. En gros, les "sphères" sont pensées comme des équivalents des sexes et jamais la division sexuelle des rôles, des tâches et des espaces n'a été poussée aussi loin. Aux hommes, le public dont la politique est le centre. Aux femmes, le privé, dont le domestique et la maison forment le cœur. Sur ce point, peu de différence entre les révolutionnaires et leurs successeurs. "*Les fonctions privées auxquelles sont destinées les femmes par la Nature même tiennent à l'ordre général de la société*", dit Amar à l'automne 1793 ; "*elles ne doivent pas sortir de leur famille pour s'immiscer dans les affaires du gouvernement*". Condorcet excepté, qui revendique avec éclat le droit de vote et la qualité de citoyennes à part entière au moins pour les femmes "éclairées", les hommes de la Révolution, jacobins ou enrégés, refusent aux femmes le droit de vote, voire le droit à la parole (les clubs de femmes sont fermés en novembre 1793) et à l'écriture. Les plans d'éducation sont très généralement sexistes, lient les filles au fuseau et au rouet en limitant leur scolarisation au strict nécessaire. Car les filles appartiennent à leurs mères chargées de leur préparation à leur indépassable ave-

nir : la famille. En 1801, Sylvain Maréchal — un babouviste radical — dépose un projet de loi “*faisant défense d’apprendre à lire aux femmes*”, symptomatique en son délire.

Avec des variantes, le XIX^e siècle ressasse ce double discours de l’incompétence publique et surtout politique des femmes et de leur adéquation à la famille, leur vocation naturelle. Deux grands types d’arguments cimentent ce raisonnement : celui de la nature et celui de l’utilité sociale. Thomas Laqueur (*La Fabrique du sexe*, 1992)⁹ a récemment montré comment s’est effectuée, à partir du XVIII^e siècle, avec l’essor de la biologie et de la médecine une “sexualisation” du genre, pensé jusque là en termes d’identité ontologique et culturelle beaucoup plus que physique. Le genre, désormais, se fait sexe. Hommes et femmes sont identifiés à leur sexe ; les femmes sont assignées à leur, ancrées dans leur corps de femme jusqu’à en être captées et captives. Cette biologisation de la différence des sexes, cette sexualisation du genre ont des implications théoriques et politiques considérables. D’un côté, elles portent en germe de nouvelles perceptions de soi. D’un autre, elles confèrent une base, un fondement naturaliste à la théorie des sphères. Cette naturalisation des femmes, rivées à leur corps, à leur fonction reproductrice maternelle et ménagère, et exclues de la citoyenneté politique au nom de cette identité même, apporte une assise biologique au discours parallèle et conjoint de l’utilité sociale.

Beaucoup plus usité, fonctionnel et d’accent progressiste, celui-ci ne prétend pas à un fondement physique, mais à une utilisation harmonieuse des compétences dans la complémentarité des deux sexes pour le plus grand bien de la société toute entière. Ce discours, dont Michelet est un des ténors, célèbre volontiers les femmes, leurs potentialités et leurs qualités qu’il s’agit de mobiliser pour la cause commune. Plus moderne et égalitaire en apparence, il est tout aussi réducteur parce qu’il suppose toujours l’idée d’une nature féminine clef des qualités innées qu’il s’agit d’exploiter. Il pose aussi de manière plus subtile, la question de l’existence des identités sexuées, dont la réflexion féministe contemporaine a montré le caractère historique et culturellement construit¹⁰. Mais le discours de l’utilité sociale avait l’immense avantage de la positivité et de l’éloge. Comme tel, il séduisait les femmes et suscitait leur consentement. Il illustre les propos de Michel Foucault selon lequel la gouvernementalité contemporaine repose sur la persuasion autant et plus que sur la répression et la dénégation.

De nombreux exemples montreraient comment ces principes étaient effectifs et modelaient le quotidien. En voici deux : l’organisation de l’espace et la distribution de la parole, au vrai très liées.

9. Laqueur (T.), *Making Sex. Body and Gender from the Greeks to Freud*, 1990 ; tr. française, *La Fabrique du Sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.

10. Perrot (M.), “Identité, égalité, différence. Le regard de l’Histoire”, in *La place des femmes*, colloque tenu au Sénat, mars 1995, Paris, La Découverte, 1995, pp. 39-57.

III - L'ESPACE ET LA PAROLE

Au principe général de sexuation des espaces, le XIX^e siècle ajoute sa préoccupation politique — et morale — de ségrégation. Il n'aime la mixité que dosée et réglée. Les femmes se retirent des lieux du pouvoir : Parlements, Cours de Justice, Bourse leur sont désormais fermés ou du moins difficiles d'accès. Flora Tristan à Londres, George Sand à Paris ne pénètrent aux Communes ou à la Chambre des Députés que travesties et accompagnées. Les procès politiques excluent les femmes. Ceux d'Assises arguant de l'émotivité féminine tentent du moins de les cantonner au fond de la salle d'audience. La Bourse leur ferme la porte, surtout à partir du Second Empire qui leur interdit de spéculer ; et Vallès décrit le spectacle, à ses yeux lamentable, de vieilles boursières agrippées aux grilles par leur passion. Même la Bibliothèque Royale (Nationale) est réservée aux hommes, comme la plupart des bibliothèques publiques. Celles-ci sont vouées aux institutrices pendant la période de leurs examens et Maxime Ducamp s'amuse de cette "quinzaine virginale". On comprend la jouissance de Simone de Beauvoir et sa fréquentation assidue de la BN. L'accès au livre conserve quelque chose de sacré et de mâle. Comme la lecture du journal dont les femmes lorgnent les "rez-de-chaussée" et leurs romans feuilletons.

Il en va de même des lieux de sociabilité. Dorothy Thompson a montré comment dès le premier tiers du XIX^e siècle, les femmes s'étaient progressivement effacées, puis retirées des *inns* et des *pubs* britanniques, sous l'influence notamment du Chartisme qui les réduit au silence dans les meetings avant d'éliminer leur présence. Plus tardivement et à un degré moindre, le processus est identique en France dans les cafés et cabarets. Plus la région est industrielle, plus ils sont masculins, comme l'a établi Jacqueline Lalouette : les cafés bretons sont plus mixtes que les estaminets flamands, où, à la fin du XIX^e siècle, une "honnête" femme pénètre avec hésitation. La culture du café populaire, comme celle du club ou du cercle bourgeois¹¹ est nettement masculine. En ces endroits, parfois fermés, mais de contenu public — on y parle politique, actualité ... —, les femmes n'ont pas de place.

Les femmes ont leurs lieux à elles : les marchés, les lavoirs, les boutiques, plus tard les Grands Magasins ; mais en somme assez peu de lieux de sociabilité propres, en dehors des églises qui tentent au contraire de les accueillir. Associations pieuses ou charitables ont délibérément recruté des jeunes filles et des femmes quelque peu délaissées par les instances publiques. Assurément tout le public n'est pas masculin dans l'espace de la ville où circulent les femmes et de plus en plus. Nombre de lieux sont mixtes ou neutres ; il existe des zones de brouillage et d'interférences ; des lieux de rencontres organisées aussi, comme le bal. Mais la différenciation sexuelle des espaces et la non mixi-

11. Agulhon (M.), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848*, Paris, A. Colin, Cahier des Annales, 1977 ; Perrot (M.), "La ménagère dans l'espace parisien au XIX^e siècle", *Annales de la recherche urbaine* ; version augmentée à paraître, "Les femmes dans l'espace de la ville au XIX^e siècle".

té demeurent le canevas d'organisation majeur, à l'œuvre à l'École comme dans les sorties d'usines ou de bureaux.

La maison est certes le lieu des femmes, mais tout autant celui de la famille et des frontières complexes y règlent la circulation et la distribution des pièces. Maîtres et serviteurs, parents et enfants, mari et femme s'y croisent. Le rapport public/privé s'y insinue : le salon, dont Habermas a fait l'épicentre de la "publicité" bourgeoise¹², se différencie de la salle-à-manger du repas familial et plus encore des chambres où se jouent conjugalité et intimité. Au bout du compte, la maison bourgeoise au cours du XIX^e siècle accorde sans cesse plus aux hommes ; bureau, billard, fumoir marquent leur territoire comme s'il fallait échapper à l'omniprésence des femmes. Celles-ci, par contre, ont peu d'espace propre, notamment pour le travail et l'écriture. D'où la revendication de Virginia Woolf d'avoir "une chambre à soi", condition de l'activité intellectuelle. Les travaux de Monique Eleb montrent que l'habitation domestique et singulièrement la maison bourgeoise sont des carrefours d'influences, des machineries compliquées dont les architectes sont les démiurges et qui expriment les rapports changeants du public et du privé, des hommes et des femmes¹³.

L'organisation du public et du privé passe par des dispositifs spatiaux dont Michel Foucault a souligné l'importance dans les technologies du pouvoir¹⁴. Leur examen est par conséquent immédiatement révélateur et suggestif. Mais on pourrait prendre d'autres exemples plus complexes parce que, à première vue du moins, plus immatériels. Ainsi de la parole des femmes¹⁵. La voix des femmes est un mode d'expression et de régulation des sociétés traditionnelles, où prédomine l'oralité. L'incessant murmure des femmes accompagne en sourdine la vie quotidienne. Il exerce de multiples fonctions : de transmission et de contrôle, d'échange et de rumeur. mais il appartient au versant privé des choses, de l'ordre du collectif et de l'informel, bavardage plutôt, dont on redoute le bruit et les excès : "*Ces bavardes de femmes, que l'on entend caqueter à travers les portes, ne finiront-elles pas par se taire ?*" (George Sand). Car l'inutilité du bavardage appelle le souhait du silence : forme sournoise de la dénégation¹⁶. D'où l'effort des précieuses et des salonières de l'Europe des Lumières — de Paris à Berlin, de Madame du Deffand à Rahel Varnhagen — pour maîtriser l'art de la conversation, cette forme de possession du monde par la parole égalitaire. Marc Fumaroli a montré comment s'est constitué un

12. Habermas (J.), *L'espace public* (1962), Paris, Payot, 1978.

13. Eleb (M.) et Debarre (A.), *Architectures de la vie privée. Maisons et mentalités, XVII-XIX^e siècles*, Bruxelles, AAM, 1989 ; *L'invention de l'habitation moderne, Paris, 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995.

14. Foucault (M.), "Espace, savoir et pouvoir", *Dits et Ecrits*, IV, 1980-1988, Paris, Gallimard, 1994, 270-285.

15. Perrot (M.), "La parole publique des femmes", in *Nationalismes, Féminismes, Exclusions — Mélanges en l'honneur de Rita Thalmann*, Crips (L.) et alii (dir.), Paris - Berlin Peter Lang, 1994, 461-468.

16. Fraisse (C.), "Les bavardes. Féminisme et moralisme" (1979), in *La raison des femmes*, Paris, Plon, 1992, 114-136.

contre-pouvoir, du moins “un espace de jeu qui rend possible les repons entre voix féminines et voix masculines, et qui fait de l'esprit leur point d'accord parfait”¹⁷. Madame de Staël en aura toute sa vie la nostalgie.

Ce qui est refusé aux femmes, c'est la parole publique. Sur elle, pèse une double interdiction, citoyenne et religieuse. Pythagore et Saint Paul disent presque la même chose : “*Que les femmes se taisent dans les assemblées*” (*Épître aux Corinthiens*). Elles pouvaient prophétiser, non prêcher, être médiatrices de Dieu, non son ministre. Il faut les failles des hérésies ou des réveils protestants, occasions de prédications féminines qui marquèrent pareillement le saint-simonisme. Mais il s'agit toujours d'une parole d'effraction, jaillie de fractures et de marges. Car le pouvoir, même hérétique, redoute la parole des femmes. Il a rapidement fait de leur fermer la bouche. Restaurer l'ordre, c'est imposer silence aux femmes. Ce que fait la Révolution en chassant les citoyennes des tribunes de la Convention, en fermant les clubs, et en instaurant un art oratoire inspiré de la République romaine et marqué du sceau de la virilité triomphante. L'organe des femmes y était nécessairement déplacé.

Le XIX^e siècle redouble de précautions. Même la conversation est vidée de ce qui avait fait sa force et son charme. Finis les salons des Lumières où les maîtresses de maison abordaient sans discrimination avec leurs hôtes les sujets les plus graves. Désormais, la politique est devenue affaire trop sérieuse pour être traitée au salon : c'est Guizot qui le dit¹⁸. Les femmes “comme il faut” ne parlent pas politique ; c'est déplacé et mal élevé. A ussi, s'il demeure quelques grands salons littéraires, les salons politiques sont beaucoup plus rares et, alors, excluent les femmes, comme le fit sur les conseils de Gambetta la Comtesse Arconati-Visconti.

En dépit de quelques ouvertures, socialisme et mouvement ouvrier se montrèrent peu soucieux de faire monter les femmes à la tribune. Adélaïde Popp, dans *La jeunesse d'une ouvrière* (1909)¹⁹, a raconté sa lente et difficile pénétration au sein d'un parti socialiste autrichien spécialement misogyne. Elle finit par s'imposer comme oratrice dans les meetings ouvriers, non sans intriguer beaucoup ses interlocuteurs. Les mineurs de Styrie la voyaient comme une archiduchesse et les tisserands disaient qu'elle était sans doute un homme déguisé en femme : “*Car seuls les hommes savent parler ainsi*”. Tant les stéréotypes ont la vie dure.

Les brèches se produisirent ailleurs : d'un côté par le biais des professions de la parole. L'accès de Jeanne Chauvin au métier d'avocate et à l'exercice de la plaidoirie (il y fallut une loi : 30 juin 1899) ouvre une ère nouvelle. D'autre part, le féminisme fut, sous la Troisième République, une véritable tribune,

17. Fumaroli (M.), “La conversation”, in *Les Lieux de mémoire*, III, *Les France*, vol. 2/ *Traditions*, 679-743, Paris, Gallimard, 1993.

18. Rosanvallon (P.), *Le Moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985.

19. Popp (A.), *La jeunesse d'une ouvrière* (1909) ; tr. fr. Paris, Maspéro, 1979.

notamment par les congrès, qui ont joué un rôle efficace de propédeutique de la parole publique des femmes.

D'autres modifications affectèrent encore la position des sexes dans leurs rapports au public et au privé. De manière générale, le privé fut revalorisé et avec lui, la puissance des mœurs et celle des femmes. D'autant plus que sollicitées d'intervenir dans le champ de la philanthropie, elles y développèrent une "maternité sociale" qui faisait paraître d'autant plus absurde leur exclusion du politique. Deux guerres et presque un demi-siècle de luttes seraient nécessaires à leur conquête du droit de suffrage. Et, sans doute, plusieurs décennies pour la réalisation d'une égalité effective.

L'articulation du public et du privé est un des problèmes majeurs des sociétés démocratiques. Elle est au cœur de la théorie politique comme de la vie quotidienne. Le croisement avec la différence des sexes est une manière d'en pénétrer le fonctionnement et d'en saisir les déplacements.